

Pédagogie

Diagnostic

Partenariat

Projet de  
secteur

Projection

VIKINGS  
2019 / 2020

Education

Loïc A  
Christophe P  
Alain D  
Julien Z

Missions

Evaluation

Actions

# Projet de fonctionnement du secteur des VIKINGS pour l'année 2019 -2020 à l'ERPD (Ecole Régionale du Premier Degré),

## SOMMAIRE

### ❖ Contexte d'exercice

- Description et particularités de l'établissement
- Missions des enseignants éducateurs
- Les indicateurs du diagnostic
- Description, particularités des besoins des élèves du secteur Viking
- Fonctionnement des heures d'aide aux devoirs

### ❖ Actions au sein de l'établissement et dans l'équipe

- Modalités et enjeux du partenariat
- Objectifs prioritaires du projet d'établissement et liens avec le projet académique.
- Présentations des projets spécifiques
- Modalités d'évaluation

### ❖ Actions auprès des élèves

- Projet de secteur des vikings et moyens mis en œuvre
- Modalités d'évaluation

### Annexes

- ✓ Types de problèmes de comportement observés chez les élèves de l'ERPD, en particulier au sein du secteur « viking » (inspiré de Brophy & McCaslin)
- ✓ Déroulement d'une journée pour un enfant du secteur des « Vikings »
- ✓ Emploi du temps de la semaine

- ✓ **Déroulement du conseil**
- ✓ **Ceintures de comportement et d'autonomie du secteur des « Vikings »**

## **Contexte d'exercice**

### • **Description et particularités de l'établissement**

L'ERPD est le seul internat public du 1er degré de la Région Alsace. Sa capacité d'accueil est de 120 places mais sa configuration ne permet pas des conditions d'accueil optimales pour un tel effectif. Les enfants, âgés de 6 à 16 ans (74% d'âge primaire, 26% de collégiens) sont répartis en quatre secteurs : le groupe des collégiens, les CP-CE2 « les mousses », le secteur des filles du CE2 au CM2 « les proues » et les **garçons CM1-CM2 « les vikings »**. Les élèves sont scolarisés dans les trois écoles du quartier (écoles élémentaires Reuss 1, Reuss 2 et Stockfeld), le collège du Stockfeld et à titre exceptionnel dans d'autres écoles : Ecole élémentaire Ziegelwasser, Ampère, Sturm ou encore à l'ITEP des Mouettes.

L'accueil des enfants se fait à la demande des familles, souvent après recommandations des services sociaux ; il ne s'agit pas d'une mesure de placement. Certaines familles sont orientées par les écoles qui ont connaissance de l'internat. La réglementation définit un public recruté prioritairement chez les familles de professions non sédentaires, bateliers et forains, mais ce recrutement s'est élargi aux familles en difficulté passagère. Les admissions se font dans le cadre d'une commission informelle constituée du directeur de l'ERPD, de l'assistante sociale, l'infirmière, la psychologue et l'enseignant éducateur principal.

La prise en charge est éducative et pédagogique. Elle est avant tout collective et ne comporte pas de dimension « thérapeutique ». Dans le cadre d'une convention, trois orthophonistes interviennent sur l'établissement trois fois par semaine. Les internes peuvent également bénéficier des aides du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) rattaché aux écoles fréquentées par nos élèves. Enfin, l'établissement bénéficie d'une psychologue scolaire affectée à 100% ainsi qu'une infirmière à 80% et une assistante sociale à 20%.

### • **Missions des enseignants éducateurs**

Les missions de l'enseignant-éducateur sont définies dans la Circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004. L'enseignant spécialisé assurant des fonctions d'éducateur remplit une mission éducative et pédagogique.

Depuis l'année scolaire 2013/2014, les enseignants-éducateurs de l'ERPD de Strasbourg sont recrutés sur entretien devant une commission constituée de l'inspectrice ASH et du directeur de l'établissement. Une fiche « profil de poste » (Direction des services départementaux de

l'éducation nationale) a été créée pour décrire le poste, préciser les missions d'un enseignant-éducateur et mettre en avant les compétences et les qualités requises.

▪ **Description des missions :**

- Le développement des activités socio-éducatives.
- L'éducation à la citoyenneté, aux loisirs et le développement des activités sportives.
- L'accompagnement du processus d'insertion sociale et professionnelle.
- La gestion du projet individuel de formation des adolescents dont l'éducateur référent sera le garant.
- La participation à la formation générale des élèves, par le développement d'activités culturelles et artistiques.
- La résolution des difficultés d'apprentissage par la pratique des études dirigées (aide aux devoirs, remédiation et soutien scolaire).

▪ **L'enseignant-éducateur doit :**

- Assurer le suivi individuel d'élèves dont il est le référent en mettant en place des projets individualisés.
- Accompagner la scolarisation des élèves fréquentant des classes ordinaires ou spécialisées (ULIS, SEGPA) dans des établissements proches de l'ERPD (assurer la liaison avec l'enseignant de la classe, favoriser la liaison avec les familles).
- Concevoir et animer des temps d'études : suivi des devoirs, soutien et approfondissement individualisés.
- Concevoir et animer des temps d'activités éducatives et de loisirs.
- Mettre en place une stratégie éducative pour faciliter les apprentissages des élèves au regard des objectifs à atteindre.
- Assurer des temps de surveillance avec des horaires liés à l'internat (jusqu'à 21h).
- Assurer une nuit par semaine à laquelle s'ajoute par rotation l'accueil du dimanche soir et la nuit du dimanche au lundi.
- Effectuer des accueils du soir des jours fériés.

▪ **Les compétences et qualités requises par un enseignant – éducateur sont :**

- Les capacités d'écoute et d'adaptation, compréhension de la psychologie des enfants et des adolescents.
- Les capacités à travailler en équipe.
- Les capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes.

- Les indicateurs du diagnostic

Effectif concerné : 76 élèves pour l'année 2016 / 2017

<b>CATEGORIES (texte de 1993)</b>	
Bateliers	0 %
Forains	5 %
Familles en difficulté	95 %
<b>COMPOSITION DES FAMILLES (73 familles)</b>	
Couples (mariés ou non), d'origine ou recomposés	36 %
Mères déclarées seules	55 %
Pères déclarés seuls	8 %
Tuteurs	1 %
<b>NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE</b>	
Fratries de 4 enfants ou plus	29 %
Fratries de 3 enfants	28 %
Fratries de 2 enfants	31 %
Enfants uniques	12 %
<b>RESIDENCE DES FAMILLES</b>	
Strasbourg et CUS	48 %
Bas-Rhin (hors CUS et Strasbourg)	52 %
<b>DUREE DE L'ACCUEIL DES ELEVES (Rentrée 2015)</b>	
moins d'1an	41 %
1 an	32 %
2ans	11 %
3ans et plus	15 %
<b>SITUATION FINANCIERE</b>	
Bénéficiaires CMU (enfants)	58 %
<b>RETARD SCOLAIRE (tous niveaux)</b>	
Plus d'1 an de retard et/ou classe spécialisée (ULIS ou SEGPA).	9 %
1 an de retard	38 %
Age normal	53 %
<b>SUIVIS CONNUS</b>	
AED AEMO	66 %
AS	10 %

Psychologue scolaire ou cabinet privé	42 %
CMPP et CMP	4 %

A la lecture du diagnostic énoncé, il ressort que la population de l'ERPD présente les caractéristiques suivantes :

- Très peu d'élèves issus de familles de forains (et plus aucun bateliers).
- Des élèves présentant des difficultés scolaires légères à importantes.
- Des élèves rarement en situations de handicap (avec un dossier à la MDPH).
- Majoritairement des élèves issus de milieux défavorisés (chômage, CMU, parent isolé...); accompagnés par des travailleurs sociaux.
- Des élèves restant peu de temps à l'ERPD (un an parfois moins).

Pour conclure, l'ERPD est un établissement à caractère social, accueillant des familles souvent en souffrance, ne parvenant pas à instaurer un climat serein et propice à l'épanouissement ainsi qu'à la réussite scolaire de leur enfant.

### • Description, particularités des besoins des élèves du secteur Vikings

Le secteur Vikings compte **23 garçons âgés de 9 à 11 ans**. Ils sont scolarisés dans 3 écoles et un ITEP sur différents niveaux :

	Ecole Reuss 1	Ecole Reuss 2	Ecole du Stockfeld	Total
<b>CM1</b>	2	3	3	8
<b>CM2</b>	1	6	6	13
<b>ULIS</b>	0	1	0	1
<b>ITEP</b>	0	1	0	1
<b>Total</b>	3	11	9	23

Le secteur comporte :

- 10 élèves nouvellement arrivés à l'internat cette année.
- 4 élèves déjà inscrits l'an passé au secteur mousse.
- 9 élèves déjà inscrits l'an passé au secteur viking.

Quatre enseignants-éducateurs travaillent au sein du secteur :

- Loïc A
- Julien Z

- Alain D
- Christophe P

Le projet du secteur des vikings a été réalisé par les quatre enseignants-éducateurs lors des réunions de concertations.

Le choix des objectifs prioritaires s'appuie sur le contexte d'exercice, la lecture des dossiers d'admission, les échanges avec les parents et les partenaires et surtout sur les observations de terrain et l'analyse des besoins éducatifs particuliers. Les élèves du secteur des vikings présentent des difficultés d'ordre sociales et familiales, scolaires, comportementales et relationnelles.

▪ **Les difficultés sociales et familiales :**

- Difficultés pour les parents d'accompagner leurs enfants dans le travail scolaire et dans la vie quotidienne (situations familiales difficiles, sentiment d'impuissance des parents ...)
- Manque de repères et d'habitudes (heures de lever, de coucher et de repas, manque d'hygiène, problème d'équilibre alimentaire...).

▪ **Constat des difficultés scolaires :**

- Troubles des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, problème de latéralisation et de repérage dans l'espace).
- Déficience cognitive (parfois).
- Absentéisme scolaire.
- Troubles de l'attention, difficultés à se concentrer.
- Troubles du comportement.
- Lien avec l'école à reconstruire.

▪ **Constat des difficultés comportementales et relationnelles :**

- Agitation
- Violence verbale et physique
- Difficultés de gestion de la frustration
- Refus de l'autorité de l'adulte
- Difficultés relationnelles avec les camarades ou les adultes
- Méconnaissance des règles de base du savoir-vivre (politesse, partage à table, entraide...)

Chaque garçon de ce secteur présente des difficultés que l'on retrouve dans le tableau de Brophy et McCaslin (cf Archambault & Chouinard, 2003, PP. 242-244) cités par Richoz J-C dans « Gestion de classes et d'élèves difficiles » (Voir annexe). Ces auteurs analysent douze types de problèmes de comportement : « les élèves manifestant un syndrome d'échec, les perfectionnistes, les sous-performants ou aliénés, les faibles, les hostiles et agressifs, les passifs et agressifs, les provocateurs, les hyperactifs, les inattentifs et facilement distraits, les immatures, les rejetés par

leurs pairs et les timides ou retirés ». Cette typologie nous permet de mieux cibler et analyser les difficultés et les besoins spécifiques de nos élèves en particulier ceux dont nous sommes le « référent ». Il ne s'agit pas d'étiqueter les élèves en fonction de leur comportement mais bien de différencier leurs problèmes pour mieux cibler et définir les objectifs à travailler dans leur projet.

- **Fonctionnement des heures d'aide aux devoirs.**

L'heure d'étude a lieu 3 fois par semaine le lundi, mardi, et jeudi de 17h00 à 18h00.

Chaque enseignant-éducateur prend en charge un groupe de 5 à 7 élèves de son secteur répartis en fonction des enseignants des écoles pour qu'ils n'aient qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des élèves de leur classe.

L'enseignant éducateur, appelé également « référent » est chargé d'assurer le suivi pédagogique et la mise en place d'un projet de réussite scolaire mais endosse également le rôle de coordonnateur du projet de l'ensemble de l'élève.

## Modalités et enjeux du partenariat

Un des axes forts du projet d'établissement est de « **développer la continuité éducative dans un esprit de partenariat : familles, écoles, travailleurs sociaux et de soin et l'établissement** ». Les missions de l'enseignant-éducateur mettent en avant l'importance du travail en partenariat : l'enseignant spécialisé assurant des fonctions d'éducateur « favorise l'établissement d'une relation de confiance et une communication dynamique et fructueuse avec la famille qu'il associe à la construction et à l'évaluation du projet. » « Pour les aides spécialisées, il fait connaître à l'équipe pédagogique et aux partenaires la spécificité de l'aide spécialisée et les formes qu'elle peut prendre. » (Circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004).

Différents partenaires sont sollicités au cours de l'année scolaire :

- **Les parents**

Principaux acteurs de la réussite et des progrès de leurs enfants, nous mettons tout en œuvre pour les **rencontrer régulièrement et échanger** sur les perspectives du projet et leurs attentes. Les informations importantes transmises par certains parents le vendredi et/ou le dimanche soir sont transcrites dans une pochette **de liaison « famille – internat – école »**. Au moins une fois par trimestre, les parents sont reçus par l'enseignant-éducateur référent de leur enfant. Cet entretien permet de faire le point avec eux, discuter et réajuster le projet individuel de l'élève en fonction de leurs attentes, des réussites et des difficultés de leur enfant. C'est également l'occasion de leur remettre le **livret trimestriel d'internat**.

- **Les collègues enseignants- éducateurs du secteur Vikings et de l'établissement**

Chaque semaine, les éducateurs du secteur se réunissent pour faire le bilan : difficultés rencontrées, progrès des enfants, incidents, organisation des activités... Ne travaillant pas toujours ensemble, des **cahiers de « liaison éducateurs »** (*Cahier de nuit + cahier de commission suivi élève*) sont à disposition pour la transmission des informations importantes (incidents, attentions particulières à avoir à l'encontre d'un enfant...) et ainsi faciliter la communication. Chaque enseignant y écrit également, à tour de rôle le compte-rendu de la réunion de synthèse qui a lieu une fois par semaine. Les situations problématiques des élèves y sont évoquées pour tenter de trouver des solutions après confrontations d'idées (parfois sous forme d'analyses de pratiques).

- **Les enseignants des écoles (REUSS1 et 2, Stockfeld, et Ampère)**

Un travail en partenariat avec les enseignants des écoles est indispensable afin de définir les axes de travail, mieux cibler les objectifs des heures d'étude et mettre à jour régulièrement le projet d'aide spécialisée. Chaque période, les enseignant-éducateurs rencontrent les enseignants des élèves dont ils sont le référent afin de leur faire connaître la spécificité de l'aide spécialisée et les formes qu'elle peut prendre. **Ces entretiens ainsi que les échanges réguliers permettent de faire le point sur la scolarité de l'élève et d'intégrer les apports des enseignants afin de réajuster le projet individuel.**

- **L'infirmière de l'établissement**

Elle assure le suivi de la santé des internes au quotidien et passe faire le bilan de la journée chaque soir au sein des secteurs.

Différents projets éducatifs sont mis en œuvre en partenariat avec l'infirmière : **l'égalité filles/garçons, les gestes de premiers secours, les règles d'hygiène de vie et la découverte du corps humain.** Les éducateurs référents d'élèves en surpoids ou obèses sollicitent l'infirmière pour définir un plan d'action (régime alimentaire et activités sportives) et suivre l'évolution de la courbe de poids.

- **La psychologue de l'ERPD (Anne-Catherine J)**

La psychologue de l'établissement procède à des tests, réalise des examens psychologiques, assure un « suivi » psychologique et dresse un **bilan scolaire** pour apporter un autre regard sur l'enfant. Lors des réunions « synthèse élèves », elle est un appui important pour trouver des **solutions face à des situations problématiques.** Ces échanges d'informations permettent d'affiner la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des aides individuelles ou collectives au bénéfice des élèves en difficulté.

Cette année, la psychologue animera des ateliers dans chacun des secteurs autour du thème de l'estime de soi.

- **L'assistante sociale**

L'assistante sociale **accompagne les familles** (démarches administratives et soutien psychologique) et prévient les difficultés afin de favoriser le retour en famille. Elle assure le relais entre les familles, les enseignants-éducateurs et l'école. Elle peut être amenée à signaler d'éventuelles **informations préoccupantes.**

- **Les travailleurs sociaux (éducateurs AED / AEMO ou AS)**

Le projet individuel est élaboré et régulièrement mis à jour en partenariat avec les éducateurs spécialisés (AED/AEMO) qui suivent les élèves. Les enseignants-éducateurs prennent régulièrement contact avec les travailleurs sociaux (entretiens téléphoniques, envois d'email ou rencontres au sein de l'ERPD) pour assurer une meilleure efficacité et articulation des aides proposées. La mise en place d'un suivi rapproché avec les éducateurs est nécessaire afin de diminuer les absences chroniques sans motif.

- **Autres partenaires : CMP / CMPP / SESSAD / DIVERS**

D'autres enfants bénéficient d'un suivi spécifique au CMP, CMPP, SESSAD, orthoptistes etc. La prise de contact régulière avec ces partenaires permet également de mieux connaître les axes de travail, les méthodes utilisées et faire des **bilans réguliers sur les progrès de l'enfant afin d'assurer une meilleure cohérence des différentes aides proposées.**

Par ailleurs, sur la base du volontariat, les enseignants-éducateurs pourront assister à des temps consacrés aux **analyses de pratiques professionnelles** en partenariat avec le Dr.BAUER du CMPP et la MGEN.

A noter que **l'évaluation du travail en partenariat** s'appuie sur le nombre d'échanges avec les partenaires (rendez-vous téléphoniques, échanges verbaux ou écrits, réunions d'équipes de suivi de scolarisation et d'équipes éducatives) ainsi que la qualité des échanges et les conclusions que l'on peut en tirer pour améliorer la prise en charge globale de l'élève.

---

## **Objectifs prioritaires du projet d'établissement et liens avec le projet académique.**

Plusieurs documents de référence ont été utilisés pour construire le projet d'établissement : le projet académique 2017-2020, le pacte pour la réussite éducative du 07.11.2013, le projet éducatif local et la circulaire n° 2013-142 du 15.10.2013 « relations école-parents »

Les axes forts du **projet d'établissement** sont les suivants :

- Axe n°1 : Assurer un accompagnement et un suivi scolaire de qualité.
- Axe n°2 : Développer la continuité éducative dans un esprit de partenariat ; familles, écoles, travailleurs sociaux et de soin et l'établissement.
- Axe n°3 : Mettre en place une démarche spécifiquement éducative à l'internat favorisant une démarche de citoyenneté et de santé de qualité.

- Axe n°4 : Contribuer à la réussite scolaire en favorisant l'accès à la culture artistique et sportive.

Les objectifs du projet d'établissement sont les suivants :

- Favoriser le bien vivre ensemble en assurant dans l'internat une qualité de vie et de bonnes conditions de travail.
- Assurer un parcours personnel de réussite de l'élève.
- Contribuer à l'insertion sociale des élèves par la maîtrise des codes sociaux langagiers et culturels.
- Développer la communication avec les familles.
- Améliorer l'accueil physique des familles.
- Impliquer les parents dans la vie de l'établissement.
- Remettre l'enseignant au cœur du dispositif pédagogique en le recentrant sur ses missions pédagogiques.
- Améliorer les conditions de travail des enseignants et des agents.
- Soutenir l'engagement professionnel des personnels en incitant les enseignants à se former, en mettant en place l'analyse de pratique professionnelle, en rendant pérennes les moments d'informations sur la protection de l'enfance, les missions du service médicosocial de l'établissement.

Liens avec le projet d'académie :

Les objectifs retenus et les actions mises en œuvre au sein de l'établissement s'articulent avec les objectifs du projet d'académie et ses axes de progrès.

<b>Axe 1: Des parcours de réussite, l'excellence pour tous</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Lien avec les objectifs du projet d'établissement</b>
<b>Objectif 1.1</b> : Des savoirs fondamentaux et des compétences consolidés pour tous	<u>Obj. n° 2</u> : assurer un parcours personnel de réussite de l'élève <u>Obj. n° 3</u> : contribuer à l'insertion sociale des élèves par la maîtrise des codes sociaux langagiers et culturels
<b>Objectif 1.2</b> : Des parcours éducatifs accompagnés	<u>Obj. n° 2</u> : assurer un parcours personnel de réussite de l'élève <u>Obj. n° 4</u> : développer la communication avec les familles
<b>Objectif 1.3</b> : Ambition et orientation	<u>Obj. n° 2</u> : assurer un parcours personnel de réussite de l'élève
<b>Objectif 1.4</b> : Persévérance, réussite et insertion professionnelle	<u>Obj. n° 2</u> : assurer un parcours personnel de réussite de l'élève
<b>Axe 2 : Un environnement serein pour renforcer la confiance</b>	

Objectifs	Lien avec les objectifs du projet d'établissement
<b>Objectif 2.1</b> : Un climat scolaire apaisé pour tous	<b>Obj. n° 4</b> : développer la communication avec les familles <b>Obj. n° 5</b> : Améliorer l'accueil physique des familles <b>Obj. n° 6</b> : impliquer les parents dans la vie de l'établissement
<b>Objectif 2.2</b> : Qualité de vie et bien-être au travail	<b>Obj. n° 1</b> : Favoriser le bien vivre ensemble en assurant dans l'internat une qualité de vie et de bonnes conditions de travail <b>Obj. n° 8</b> : améliorer les conditions de travail des enseignants et des agents
<b>Axe 3 : Une École de la République, inclusive et innovante</b>	
Objectifs	Lien avec les objectifs du projet d'établissement
<b>Objectif 3.1</b> : Inclure chaque élève et répondre aux besoins spécifiques	<b>Obj. n° 2</b> : assurer un parcours personnel de réussite de l'élève
<b>Objectif 3.2</b> : Enseigner et évaluer autrement pour faire réussir	<b>Obj. n° 7</b> : remettre l'enseignant au cœur du dispositif pédagogique en le recentrant sur ses missions pédagogiques d'informations sur la protection de l'enfance, les missions du service médicosocial de l'établissement
<b>Objectif 3.3</b> : Promouvoir un Service public performant et équitable	<b>Obj. n° 9</b> : soutenir l'engagement professionnel des personnels en incitant les enseignants à se former, en mettant en place l'analyse de pratique professionnelle, en rendant pérennes les moments d'informations sur la protection de l'enfance, les missions du service médicosocial de l'établissement
<b>Objectif 3.4</b> : Soutenir les dynamiques territoriales	<b>Obj. n° 9</b> : soutenir l'engagement professionnel des personnels en incitant les enseignants à se former, en mettant en place l'analyse de pratique professionnelle, en rendant pérennes les moments d'informations sur la protection de l'enfance, les missions du service médicosocial de l'établissement

---

## Présentation des projets spécifiques

### ▪ Projets autour du parcours d'éducation artistique et culturelle

- **Le spectacle de Noël** : Le dernier mercredi avant les vacances de Noël les élèves se mettront en scène à l'internat devant les autres élèves. Le contenu du spectacle est directement lié aux activités éducatives proposées au sein de l'établissement. Ces activités font aussi bien appel à la créativité, l'imagination, la transmission d'émotions qu'aux aptitudes artistiques et sportives.

- **Sorties à la cité de la musique et de la danse de Strasbourg et dans diverses salles de spectacle** : Différentes sorties culturelles sont programmées pour cette année 2108/2019 autour de différents thèmes (Musique, contes, théâtre...)

- **Projet « Formation à l'image »** en partenariat avec « La Chambre » (cf. projet annexe)

- Partenariat avec **l'école de musique du Neuhof**.
- Projet **Batucada** avec Fred Guérin
- Projet **danse** avec Cissé Dipocko
- **Résidence artistiques au LAC**
- **La Grande Flotte** : projet autour du carnaval.

### ▪ Projets sportifs

- Cette année, un **Club de Foot**, animé par Christophe Grunenwald, sera mis en place les lundis de 19h30 à 20h15 et les mercredis de 19h30 à 20h30.
- Une activité **Escalade** sera également mise en place les lundis de 17h45 à 18h45 par cycles de 7 séances par secteur.
- Cette année le secteur Vikings privilégiera les **déplacements à vélo** lors des différentes sorties.
- Le **club de rugby d'Illkirch** proposera une initiation à la pratique mixte de ce sport au printemps 2020

### ▪ Projets divers

- **Projet poulailler : finalisation du projet cette année**
- **Projet Education émotionnelle en partenariat avec la psychologue de l'internat:** boîtes d'outils et de conseils permettant de favoriser la gestion des émotions par les élèves du secteur. Travail de réflexion en groupe de travail lors des réunions de concertation.
- Projet « **Jouer ensemble** » finalisé par la semaine du jeu. (cf. documents annexes) et mise en place d'un **ESCAPE GAME**

## • Modalité d'évaluation des projets

Lors des réunions de synthèse du mercredi matin, l'ensemble de l'équipe pédagogique fait un retour après chaque « grand projet » dans le souci d'apporter des améliorations l'année suivante. Nous questionnons également les enfants pour savoir ce qu'ils ont apprécié ou pas lors de chaque activité. Nous prenons en compte les remarques et ressentis des parents ou des intervenants voire des partenaires lorsqu'ils sont concernés (par exemple pour le spectacle de Noël). Ces divers projets nous permettent également de voir chaque élève sous un autre angle et dans une autre dynamique. Certains dévoilent des compétences inconnues jusqu'alors.

## Actions auprès des élèves

### • Le projet de secteur des vikings et les moyens mis en œuvre

Ce projet s'appuie sur les nouveaux programmes et en particulier sur trois axes principaux du socle commun des compétences :

**Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer.**

**Domaine 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre.**

**Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen.**

### OBJECTIFS EDUCATIFS :

#### Objectif éducatif 1 : **Respecter les règles de vie**

##### Compétences :

- Adapter son comportement à la vie en collectivité (à l'internat comme à l'école)
- Comprendre, accepter et respecter les règles de vie.
- **Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les appliquer (domaine 3)**

##### Moyens :

- Un *système d'évaluation des capacités de l'élève* : Les **ceintures de comportement** (système inspiré de la pédagogie institutionnelle) → *Voir en annexe 2 le tableau des compétences* requises pour chaque ceinture. Cette année, le système d'évaluation et de validation des ceintures a évolué. Une fois, un niveau de ceinture atteint, il est obtenu pour l'année entière et il n'est plus possible de redescendre de niveau de ceinture. En revanche, un élève peut temporairement perdre les droits liés à son niveau de ceinture. Les ceintures de comportement servent à évaluer les capacités de chaque enfant et permettent de mettre en place des aides adaptées.
- Un *outil de gestion du comportement (annexe 3)* : les **bonus** valorisent les comportements attendus des élèves. Cela leur permet d'obtenir des droits et privilèges au cours de la semaine. Le **carton rouge** indique le non-respect d'une règle d'or du secteur (cf. annexes). Le carton rouge entraîne automatiquement un coucher avancé le soir même. Le **carton jaune** indique un manquement à la règle.  
Les cartons et bonus sont consignés dans un document écrit permettant de suivre l'évolution de l'élève sur la période.
- Les « **métiers** » : chaque enfant peut s'il le souhaite effectuer un métier contribuant au bon déroulement du secteur (responsable du rangement matériel, débarrasseur de table etc.). Ce métier

est rémunéré par des bonus.

- Des **règles communes** avec les autres secteurs lors des repas.
- Le **marché aux BONUS** (tous les mercredis, possibilité d'acheter des friandises, jouets, vêtements, jeux et autres objets en tout genre avec les "bonus").
- **Le temps de lecture** : quotidiennement, un temps de lecture collectif de 15mn est instauré. Ce temps de lecture a lieu au moment du coucher afin que chaque élève puisse se préparer sereinement au sommeil. Ce dispositif permet également d'enrichir culturellement les élèves et de les familiariser avec la lecture.

#### Critères d'évaluation :

- Evolution des ceintures de comportement pour chacun des élèves ? Combien d'enfants sont parvenus à obtenir au moins la ceinture orange ?
- Evolution du bilan de comportement (différentiel Bonus / Malus) en début et en fin d'année ?
- Les élèves participent-ils aux tâches quotidiennes (métiers) pour contribuer au bon fonctionnement ?

### Objectif éducatif 2 : **Respecter les autres**

#### Compétences :

- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objectifs diversifiés : débats sur la vie du secteur.
- Coopérer en participant aux activités de groupe.
- **La sensibilité : soi et les autres (domaine 3)**
- Parler en prenant compte de son auditoire.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.
- **Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française ainsi que les langages des arts et du corps (domaine 1)**

#### Moyens :

- Cette année, le secteur Viking souhaiterait favoriser au maximum la **mixité**.
- **Grande sortie de début d'année** : afin de favoriser la cohésion du groupe, une grande sortie est prévue dès le début d'année. Cette année, le secteur Vikings se rendront à vélo à la Foire Européenne de Strasbourg
- Le **conseil** du secteur des vikings tous les mercredis de 13h10 à 14h00h (inspiré de la pédagogie institutionnelle) → *voir en annexe le déroulement*. Les élèves devront apprendre à régler leurs conflits lors du conseil et discuter de leurs difficultés pendant ce temps de parole.
- **Actions basées sur les propositions des élèves lors du conseil** : lors du conseil, les élèves peuvent proposer différentes activités et projets à mener au sein du secteur. Ces propositions sont discutées lors du conseil hebdomadaire et votées.

- **Jeux de société :** Cette année, nous souhaiterions augmenter l'offre de jeux de société au secteur Vikings et proposer des temps d'activités dirigées, notamment lors de la soirée du jeudi.

**Critères d'évaluation :**

- Est-ce que tous les élèves participent lors du conseil ?
- Est-ce qu'ils sont capables de s'écouter et de prendre en compte ce que les autres disent ?
- Evolution du nombre de fiches incidents et du nombre de Malus (violences physiques, verbales et respect) ?

**Objectif éducatif 3 : Enrichir la culture des élèves**

**Compétences :**

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

**Moyens :**

**- Sorties à la cité de la musique et de la danse de Strasbourg et dans diverses salles de spectacle :**

Différentes sorties culturelles sont programmées pour cette année 2108/2019 autour de différents thèmes (Musique, contes, théâtre...)

- Soirées **vidéo**
- Temps de **lecture offerte** au sein du secteur
- Temps **d'écoute musicale** au moment du coucher

**Critères d'évaluation :**

- Les élèves sont-ils capables de soutenir une écoute et une attention sur toute la durée d'un spectacle ?
- Les élèves parviennent-ils à apprécier des œuvres éloignées de leurs repères culturels habituels ?
- Les élèves se montrent-ils curieux ? Posent-ils des questions à l'issue des spectacles ou des films ?

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

### Objectif pédagogique 1 : Organiser son travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages.

#### Compétences : → **Faire ses devoirs avec efficacité (domaine 2)**

- Apprendre à bien écrire ses devoirs et à avoir son matériel pour les faire.
- Utiliser les outils mis à disposition.
- Comprendre une consigne.
- Apprendre à chercher des informations avec efficacité.
- Apprendre à s'entraider.

#### Moyens :

- En montrant aux élèves comment s'utilise un **agenda** ou un **cahier de texte** et en vérifiant chaque soir s'ils sont bien écrits. En montrant aux élèves **comment préparer son cartable** pour ne rien oublier et avoir son matériel au moment de faire les devoirs.
- En mettant à disposition les **outils nécessaires pour faire ses devoirs** dans chaque salle d'étude : dictionnaire, internet, Bescherelle, affichages et fichiers "outils" etc. et en apprenant aux élèves à les utiliser judicieusement et efficacement.
- En apprenant aux élèves à **interroger un camarade** pour sa poésie, une leçon ou les tables multiplications...
- En proposant des **jeux, travaux et défis coopératifs** favorisant l'entraide : jeux de société, créations collectives, défis mathématiques etc.

#### Critères d'évaluation :

- L'élève est-t-il capable de noter correctement ses devoirs ?
- A-t-il le matériel pour faire ses devoirs ?
- L'élève est-t-il capable de faire ses devoirs en autonomie ?
- L'élève est-t-il capable de se référer aux outils et affichages mis à sa disposition ?
- L'élève est-t-il capable de travailler en collaboration avec les autres ?

### Objectif pédagogique 2 : comprendre et s'exprimer à l'oral

#### Compétences :

- Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.

#### → **Les langages pour penser et communiquer (domaine 1)**

#### Moyens :

- En évoquant régulièrement avec l'élève son **projet**, les objectifs de la période, de la séance...
- En permettant aux élèves de faire des **propositions** pour améliorer le fonctionnement et le règlement lors du conseil.
- En **régulant** de manière informelle le **langage des élèves** dans les activités quotidiennes.
- **Lecture offerte** préparée par les élèves le soir au coucher.

Critères d'évaluation :

- Est-ce que l'élève participe avec pertinence aux différents temps de parole ?
- Est-ce que l'élève comprend ce qu'on attend de lui ?
- Est-ce que l'élève se questionne et questionne les autres (dont l'adulte) ?
- Est-ce que l'élève parvient à faire évoluer positivement le fonctionnement ?

## Modalités d'évaluation du projet de secteur

Plusieurs indicateurs sont retenus pour l'évaluation du projet de secteur. Un bilan du projet sera effectué à la fin de l'année scolaire avec le directeur de l'établissement pour faire le point sur les actions menées (leurs impacts), analyser des difficultés non résolues et envisager des pistes d'action possibles pour l'année suivante.

Les objectifs éducatifs seront évalués à la fin de l'année scolaire en comptabilisant le nombre de projets éducatifs menés, les sorties éducatives effectuées et les activités organisées le soir. Un bilan qualitatif sera aussi réalisé pour mesurer l'impact de ces actions sur les élèves.

Chaque éducateur évalue également les compétences travaillées durant l'heure d'étude à chaque fin de période

La majorité des objectifs comportementaux et relationnels sera évaluée à la fin de l'année scolaire via les *ceintures de comportement et d'autonomie* et le bilan de respect des règles de la semaine. Le conseil mis en place le mercredi ainsi que l'observation des élèves serviront aussi de points d'appui à l'évaluation.

## Annexes au projet de secteur des vikings

- ✓ Types de problèmes de comportement observés chez les élèves de l'ERPD, en particulier au sein du secteur « Vikings »  
*(inspiré de Brophy & McCaslin)*
- ✓ Déroulement du conseil
- ✓ Demandes de ceintures
- ✓ Projets

# ANNEXE 1 : Types de problèmes de comportement observés chez les élèves

(inspiré de Brophy & McCaslin, in archambault & Chouinard, 2003, pp. 242-244) ; tiré de Richoz J-C (2009). *Gestion de classes et d'élèves difficiles*. Lausanne : Favre.

## 1. Les élèves manifestant un syndrome d'échec :

- Ils croient qu'ils peuvent faire le travail
- Ils évitent souvent de commencer le travail
- Ils abandonnent facilement
- Ils s'attendent à échouer, même après avoir connu un succès
- Ils sont facilement frustrés
- Ils disent « je ne suis pas capable »

## 2. Les élèves perfectionnistes :

- Ils sont souvent anxieux à l'idée de commettre des erreurs
- Ils s'imposent des critères de performance trop élevés, de sorte qu'ils ne sont jamais satisfaits de leur travail
- Ils sont souvent anxieux, craintifs ou frustrés face à la qualité de leur travail
- Ils s'empêchent de participer, à moins d'être sûrs de leur coup

## 3. Les élèves sous-performants ou aliénés :

- Ils font le minimum juste pour passer
- Ils n'accordent pas de valeur au travail scolaire
- Ils manifestent de l'indifférence face à l'école
- Ils font le moins de travail scolaire possible
- Ils ne voient pas de défi dans le travail scolaire
- Ils sont peu motivés

## 4. Les élèves faibles :

- Ils ont des difficultés même s'ils sont prêts à travailler
- Ils ont un faible potentiel ou ils manquent de préalables sans pour autant avoir un problème de motivation
- Ils ont des difficultés à suivre des consignes

- Ils ont des difficultés à terminer leur travail

- Ils retiennent peu d'informations

- Ils progressent lentement

## 5. Les élèves hostiles et agressifs :

- Ils expriment de l'hostilité par des comportements excessifs
- Ils sont difficiles à contrôler
- Ils utilisent l'intimidation et la menace
- Ils frappent et poussent les autres
- Ils détruisent les biens et le matériel
- Ils s'opposent aux autres
- Ils se mettent facilement en colère

## 6. Les élèves passifs et agressifs :

- Ils expriment leur opposition et résistent de façon indirecte
- Ils résistent sans qu'on sache trop si c'est de manière délibérée
- Ils s'opposent et s'obstinent de façon subtile
- Ils tentent de dominer les autres
- Ils se plient difficilement aux règles, sont tout près de les enfreindre
- Ils déparent les biens et le matériel plutôt que de les détruire
- Ils dérangent les autres mine de rien
- Ils traînent les pieds

## 7. Les élèves provocateurs :

- Ils résistent à l'autorité et mènent une lutte de pouvoir contre l'enseignant
- Ils veulent faire les choses à leur façon
- Ils résistent verbalement en disant « tu ne peux pas me forcer à... » ou « tu ne peux pas me dire quoi

faire », ou ils émettent des commentaires pour rabaisser l'enseignant aux yeux des autres

- Ils résistent de façon non verbale en se renfrognant, en faisant des grimaces ou en imitant l'enseignant, en adoptant diverses postures (poings sur les hanches, bras croisés, etc.)
- Ils regardent ailleurs lorsqu'on s'adresse à eux
- Ils rient à des moments inopportuns
- Ils manifestent parfois de la violence physique envers l'enseignant
- Ils font délibérément ce que l'enseignant a proscrit

## 8. Les élèves hyperactifs :

- Ils sont presque toujours en mouvement, même lorsqu'ils sont assis
- Ils se tortillent, se trémoussent
- Ils s'excitent facilement
- Ils font des commentaires, donnent les réponses tout haut
- Ils quittent souvent leur place quand ce n'est pas permis
- Ils dérangent les autres par des bruits et par des gestes
- Ils touchent de façon excessives les gens et les objets

## 9. Les élèves inattentifs, facilement distraits :

- Ils ont des difficultés à soutenir leur attention et à se concentrer
- Ils sont facilement distraits par ce qu'ils entendent et voient
- Ils ont des difficultés à s'adapter aux changements
- Ils terminent rarement leurs travaux

## 10. Les élèves immatures :

- Ils ont peu développé leur stabilité émotionnelle, le contrôle d'eux-mêmes et leur sens des responsabilités
- Ils adoptent souvent les comportements normaux d'enfants plus jeunes qu'eux
- Ils pleurent facilement
- Ils perdent les objets qui leur appartiennent
- Ils semblent souvent impuissants, incompetents ou dépendants

#### 11. **Les élèves rejetés par leurs pairs :**

- Ils cherchent à interagir avec leurs pairs, mais ils sont rejetés par eux
- Ils sont forcés de travailler ou de jouer seuls
- Ils manquent d'habiletés sociales
- Ils font souvent l'objet de moqueries

#### 12. **Les élèves timides ou retirés :**

- Ils évitent les interactions

- Ils ne dérangent personne
- Ils ne réagissent pas bien aux autres
- Ils sont posés, sérieux
- Ils ne prennent pas d'initiatives, ne se portent pas volontaires
- Ils veillent à ne pas attirer l'attention

## ANNEXE 2 : Ceintures de comportement

Compétences		Je pense que j'en suis capable	
		Toujours	Souvent
CEINTURE BLANCHE	<i>Je suis à l'heure au conseil.</i>		
	<i>Je respecte le coucher et le réveil des autres.</i>		
	<i>Après une soirée, je me couche sans faire de bruit.</i>		
	<i>Je suis calme pendant ma lecture.</i>		
	<i>Je range mon linge sale.</i>		
	<i>Je sais me laver seul.</i>		
	<i>Je change de sous-vêtement tous les jours.</i>		
	<i>Je me couvre (serviette/peignoir) pour aller à la douche.</i>		
	<i>Je respecte le matériel collectif.</i>		
	<i>J'enlève mes chaussures en arrivant au secteur.</i>		
CEINTURE JAUNE	<i>Je suis calme au moment du coucher et du lever.</i>		
	<i>Je passe aux toilettes avant l'extinction des feux.</i>		
	<i>Je suis à l'heure pour ma lecture.</i>		
	<i>Je range mon gant et mes serviettes dans la salle des lavabos.</i>		
	<i>Je prends ma douche à l'heure dans le calme.</i>		
	<i>Je mets mes affaires dans mon armoire.</i>		
	<i>Je mets mes chaussons au secteur.</i>		
	<i>Je mets des vêtements propres et adaptés à la saison.</i>		
	<i>Mon sac et ma valise sont rangés dans la cordonnerie.</i>		
	<i>Je me déplace dans le calme au dortoir.</i>		
	<i>Je reste tout le conseil.</i>		
CEINTURE ORANGE	<i>Je lis pendant tout le temps de lecture.</i>		
	<i>Mon armoire est rangée.</i>		
	<i>Je prends ma douche dans le calme.</i>		
	<i>Je respecte toujours les règles du conseil.</i>		
	<i>Je fais mon lit sans qu'on me le dise.</i>		
CEINTURE VERTE	<i>Je choisis des livres adaptés à mon niveau de lecture.</i>		
	<i>Je participe activement au conseil.</i>		
CEINTURE BLEUE	<i>Je fais un métier en lien avec la lecture (rangement, aide à la lecture, distribution...).</i>		
	<i>Je sais mener un projet proposé au conseil.</i>		

### Annexe 3

# Nos règles d'or/

Je me respecte.

Je respecte les autres.

Je respecte mon environnement. (matériel,  
nature, énergie)

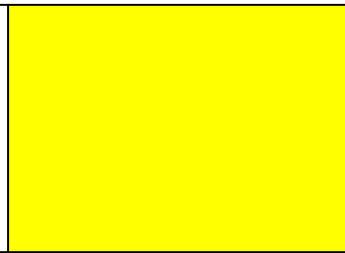
---

## Comment recevoir un bonus?

<b>Bonus de lecture</b>	J'ai un livre avant le début de la lecture. Je lis pendant 15 minutes sans déranger les autres.
<b>Bonus de nuit</b>	Je suis allé aux toilettes avant l'extinction des lumières. Lorsque l'éducateur éteint la lumière, je ne fais plus de bruit, je m'endors sans déranger les autres. Le matin je ne dérange pas les autres qui dorment encore.
<b>Bonus de rangement</b>	Mon lit est bien fait. Mon armoire est bien rangée. Mes chaussons et chaussures sont rangés. Mes affaires de toilettes sont rangées.
<b>Bonus de réfectoire</b>	Je fais bien mon métier. Je n'ai pas de « traits » pour non-respect des règles. (un bonus par jour possible)
<b>Bonus d'étude</b>	Je fais le travail demandé sans déranger mes camarades.
<b>Bonus exceptionnel</b>	Je rends un service particulier, j'ai une attitude particulièrement positive.

---

## **Le carton Jaune**



**Je reçois un carton si je ne respecte pas des règles du groupe que je connais.**

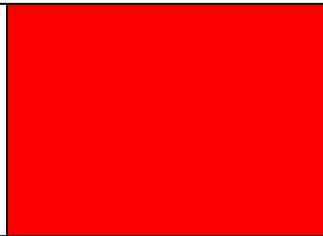
**5 cartons jaunes la même journée = 1 carton rouge**

**Les sanctions éventuelles pour l'accumulation de cartons jaunes seront discutées au conseil.**

**Si a un élève a un carton jaune, l'éducateur peut décider d'une sanction immédiate.**

**Les cartons jaunes sont notés sur la feuille des cartons.**

## **Le carton Rouge**



**Je reçois un carton rouge si je suis violent, physiquement ou verbalement.**

**Je suis exclu du groupe instantanément, pour une durée décidée par l'éducateur.**

**Je dois faire un coucher avancé le soir même.**

**Suite à un carton rouge, l'éducateur peut décider de faire une fiche incident.**

**Les cartons rouges sont notés sur la feuille des cartons.**

---

## **C'est quoi un coucher avancé?**

**Je me couche à 19H30.**

**Je dois être calme et rester sur mon lit.**

**Je suis en pyjama.**

**Je peux lire, faire une activité calme ou faire un travail de réparation.**

**Quand je me sens fatigué je peux dormir.**

**Le coucher avancé ne me dispense pas de faire ma lecture obligatoire.**

## **C'est quoi le rattrapage de lecture ou de coucher?**

Chaque jour 15 minutes de lecture sont obligatoires. Si un enfant ne fait pas ses 15 minutes, il devra les rattraper le lendemain. Il pourra rattraper, 5, 10 ou 15 minutes et devra donc commencer sa lecture avant les autres.

De même pour le coucher, un enfant qui fait encore du bruit 15 minutes après l'heure du coucher, devra se coucher 15 minutes plus tôt le lendemain pour rattraper le sommeil et le repos qu'il n'a pas eu.

---

## **La fiche incident/**

Les éducateurs peuvent décider de faire **une fiche incident** :

- Si un élève a un comportement dangereux pour lui ou pour les autres.
- Si l'élève n'arrive pas à respecter certaines règles de manière répétées.

Celle-ci sera remise à l'éducateur principal et au directeur. Il pourra être décidé d'une sanction plus forte. Une punition, une colle, une exclusion de l'établissement... L'enfant pourra être convoqué et les parents pourront être informés de la situation.

## **Annexe 4 : déroulement du conseil**

Le conseil a lieu tous les mercredis de 13h15 à 14h00.

Les règles du conseil sont strictes :

- Je ne me moque pas.
- J'écoute celui qui parle.
- Je demande la parole.
- Celui qui est trois fois gêneur est exclu.

Le conseil se compose de 4 grandes parties :

- 1 les informations et propositions (concernant les activités, les métiers, les règles, le fonctionnement...)
- 2 les problèmes à régler
- 3 les félicitations ou les remerciements.
- 4 les critiques

Toutes les décisions concernant le groupe des Vikings sont prises lors du conseil.

Une décision votée par la majorité du groupe est valable pour l'ensemble du groupe.

L'éducateur a le droit de vote comme chaque enfant mais a un droit de veto car il est responsable du groupe.

Seules les personnes non exclues ont le droit de proposition, de vote et de décision.

## Annexe 6 : PROJETS

### PROJET PHOTO LECTURE, MANIPULATION et CREATION D'IMAGES

PARTENAIRE CULTUREL
<b>La Chambre - espace d'exposition et de formation à l'image</b> 4 place d'Austerlitz 67000 Strasbourg +33 (0)3 88 36 65 38 /service des publics : +33 (0)9 83 41 89 55 pedago@la-chambre.org
PUBLIC CONCERNE
Groupe de 12 élèves du CM1 à la 3 <sup>e</sup> (4 élèves de chaque secteur si possible)
HORAIRES ET DATES D'INTERVENTION
3 séances de 3h sur un cycle d'activités du mercredi
PROJET
<p>L'objectif de ce projet est d'initier les élèves à l'analyse et à la manipulation d'images afin de les sensibiliser au fait que la publication d'une image (notamment dans les domaines de la publicité, de la presse mais aussi dans la sphère privée) est le résultat d'une réflexion préalable impliquant des choix informatifs, esthétiques et techniques.</p> <p><b>Séance 1 :</b></p> <p><b>A. LECTURE D'IMAGES</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Lecture de publicités : analyser les choix esthétiques en fonction du message à transmettre.</li><li>2) Jeu d'observation d'images publicitaires : « retrouver la marque »</li></ol> <p><b>B. MANIPULATION DE L'IMAGE (<i>observation</i>)</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Observation et discussion autour de photomontages parus dans la presse</li><li>2) Jeux autour des retouches ratées</li><li>3) Jeux des 7 erreurs</li></ol> <p><b>Séance 2 :</b></p> <p><b>C. CREATION et MANIPULATION DE L'IMAGE (<i>pratique</i>)</b></p> <p><i>Groupe 1</i>      <b>Création d'image</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Recherche d'images fond : Où est-ce que tu rêverais d'être?</li><li>2) Prise de photo sur fond neutre</li><li>3) Photomontage1 : incruster photo sur le fond choisi + insertion d'éléments supplémentaires) et Photomontage2 : idem photomontage 1 mais incluant 7 erreurs</li></ol> <p><i>Groupe 2</i>      <b>Mosaïque de vie</b> : chaque élève va rechercher des images qui selon lui le</p>

représente (ville, humeur, passions, couleurs) un peu à la manière d'un portrait chinois et les assembler à l'aide d'un logiciel de montage. Cette mosaïque constituera la signature picturale de chaque élève et sera associée à leur photomontage

**Séance 3 :**

idem séance 2 en inversant les groupes

**PROLONGEMENT**

Impression et exposition des œuvres des élèves à l'internat et exposition à la galerie de « La Chambre » pendant 4 jours en fin d'année scolaire

**DEVIS**



ESPACE D'EXPOSITION  
& DE FORMATION À L'IMAGE

Ateliers ERPD Neuhof  
2 rue du Wickenfeld  
BP 32  
67100 Strasbourg

Strasbourg, le 5 octobre 2018

**DEVIS N° 021-10-18**

**ATELIER PHOTOGRAPHIQUE**

Intervenant : Nicolas Bender, Responsable du service des publics de La Chambre  
Lieu : Ateliers ERPD Neuhof 2 rue du Wickenfeld 67100 Strasbourg, France  
Date : à définir

**Durée totale :** 3X3 heures  
**Tarif horaire intervention :** 50 euros

**Matériel :**  
6 Appareils photo + 6 Ordinateurs 100 €

**Production de l'exposition :**  
A définir

---

**Total** **550.00 €\***

\*TVA non applicable - article 293 du CGI

Pour La Chambre  
Paul Turot,  
administrateur

Association La CHAMBRE  
SIRET : 44976465300035  
N° organisme de formation : 42670443167  
Contact : [administration@la-chambre.org](mailto:administration@la-chambre.org)

# **Projet « jouons à l'école »**

**du 14 au 18 octobre 2019 à l'ERPD**

**Projet culturel favorisant l'épanouissement et le plaisir de chacun, les rencontres et les échanges autour du jeu.**

## **Pourquoi des jeux de société à l'école ?**

- pour **apprendre en s'amusant**
- pour **favoriser les interactions** entre les enfants et entre les enfants et les adultes
- pour **aborder les domaines d'apprentissage différemment** (lire des consignes écrites, les chiffres, les lettres, les couleurs, les formes, des constellations du dé, les configurations des doigts, s'orienter, compter, parler, expliquer, justifier son point de vue...)
- pour **travailler** la mémoire, les réflexes, l'attention, la déduction, la stratégie, la coopération, l'organisation, la frustration, la patience, l'effort...
- pour **s'impliquer dans une action collective** et aller jusqu'au bout

## **Déroulement ?**

- Atelier jeux animé par le secteur Viking toute la semaine au LAC.
- Accueil des classes le lundi, mardi et jeudi après midi de 14h15 à 16h15 dans différentes salles pour s'initier à des jeux d'adresse, de stratégies, de construction, de hasard, de réflexe et de rapidité.

Les joueurs sont pris en charges par les élèves de l'ERPD accompagnés de leur éducateur

- Atelier jeux avec les familles, vendredi de 16h45 à 17h30.

## **Pourquoi avec les parents ?**

- pour **créer du lien entre les enfants et les parents**

- pour permettre aux parents de rencontrer les élèves
- pour leur faire **découvrir des jeux et leur donner envie de jouer à la maison**